



Conseil économique et social

Distr. générale
14 février 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-treizième session

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 3 i) de l'ordre du jour provisoire*

Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: activités sous-régionales pour le développement

Rapport du Conseil d'administration du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur sa onzième session

Résumé

À sa onzième session, le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale a noté avec satisfaction les résultats du Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale, qui s'est tenu à Ganja (Azerbaïdjan) les 22 et 23 novembre 2016. Le Conseil d'administration a adopté la Déclaration de Ganja sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue, qui présentait une vision commune pour la sous-région fondée sur un ferme engagement en faveur du renforcement de la collaboration et de la cohérence des politiques menées en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. La Déclaration a également permis une réorientation stratégique du Programme spécial de manière à en faire une plateforme de promotion de la coordination et de la cohérence des politiques menées par ses pays membres.

Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction les rapports sur l'état d'avancement des activités menées par les groupes de travail du Programme spécial depuis la session précédente du Conseil.

Ayant salué les progrès accomplis pour renforcer la coopération entre le Programme spécial et d'autres programmes, le Conseil d'administration a invité les secrétariats de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique pour l'Europe, ainsi que les organisations partenaires, à continuer de collaborer étroitement, notamment en élaborant et en mettant en œuvre des projets conjoints.

* E/ESCAP/73/L.1.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Décisions.....	2
II. Introduction.....	4
III. Participants.....	4
IV. Ouverture de la session	4
V. Adoption de l'ordre du jour.....	5
VI. Résultats du Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et adoption de la Déclaration de Ganja sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue.	6
VII. Évaluation du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale.....	6
VIII. Examen des activités du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale depuis la dixième session du Conseil d'administration	7
IX. Élection du prochain Président (pays), date et lieu du Forum économique 2017 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et de la douzième session du Conseil d'administration du Programme spécial	7
X. Questions diverses.....	7
XI. Clôture de la session	7

I. Décisions

1. À sa onzième session, le Conseil d'administration du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale a pris les décisions ci-après:

Décision 1 (SPECA/GC/Dec/2016/1)

Le Conseil d'administration prend note avec satisfaction des résultats du Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur l'amélioration de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au moyen de la coopération, qui s'est tenu à Ganja (Azerbaïdjan) les 22 et 23 novembre 2016. Il appelle la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique pour l'Europe, ainsi que d'autres organismes et programmes des Nations Unies, à soutenir activement l'action régionale qu'ont menée les pays membres du Programme spécial pour réaliser les objectifs de développement durable au moyen de la coopération.

Décision 2 (SPECA/GC/Dec/2016/2)

Le Conseil d'administration adopte la Déclaration de Ganja sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue.

Décision 3 (SPECA/GC/Dec/2016/3)

Le Conseil d'administration prend note avec satisfaction des activités qu'ont menées les pays participant au Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et les groupes de travail thématiques du Programme spécial

en vue d'exécuter la disposition de la déclaration adoptée à la dixième session du Conseil d'administration. Cette disposition proposait de faire du Programme spécial une plateforme importante pour appuyer la réalisation de nombreux objectifs de développement durable au moyen de la mise en commun des meilleures pratiques, du renforcement des capacités, de l'élaboration et de la mise en œuvre conjointes de projets régionaux et de l'échange de données d'expérience concernant la mise en place de nouveaux mécanismes financiers et partenariats.

Décision 4 (SPECA/GC/Dec/2016/4)

Le Conseil d'administration se félicite de l'évaluation prospective du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale concernant le renforcement de son rôle en tant que mécanisme de coopération aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, conformément à la Déclaration de Ganja sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue.

Décision 5 (SPECA/GC/Dec/2016/5)

Le Conseil d'administration prend note avec satisfaction des rapports sur l'état d'avancement des activités menées par les groupes de travail thématiques du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale depuis la session précédente du Conseil d'administration. Il se félicite de l'ampleur des activités menées et de la stabilité des financements extrabudgétaires dont bénéficient les projets du Programme spécial.

Décision 6 (SPECA/GC/Dec/2016/6)

Le Conseil d'administration se félicite du renforcement de la coopération entre le Programme spécial pour les pays d'Asie centrale, l'équipe régionale pour l'Europe et l'Asie centrale du Groupe des Nations Unies pour le développement, les équipes de pays des Nations Unies dans les pays membres du Programme spécial et les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales, en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération sous-régionale accrue et d'une coopération économique renforcée dans la sous-région du Programme spécial. Le Conseil d'administration souligne l'importance que revêtent ces partenariats pour assurer l'efficacité de l'aide apportée aux pays membres du Programme spécial s'agissant des objectifs de développement durable. Il invite la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la Commission économique pour l'Europe, ainsi que leurs organismes partenaires, à continuer de coopérer étroitement, y compris en élaborant et en mettant en œuvre de nouveaux projets conjoints.

Décision 7 (SPECA/GC/Dec/2016/7)

Le Conseil d'administration exprime sa sincère gratitude au Gouvernement azerbaïdjanais pour son rôle actif à la présidence du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale entre 2015 et 2016.

Décision 8 (SPECA/GC/Dec/2016/8)

Le Conseil d'administration note que le Gouvernement turkmène envisage de prendre la présidence du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale en 2017. Cette décision sera confirmée par la voie diplomatique.

Décision 9 (SPECA/GC/Dec/2016/9)

La date et le lieu exacts du Forum économique 2017 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et de la douzième session du Conseil d'administration du Programme spécial seront fixés et communiqués par la voie diplomatique.

Décision 10 (SPECA/GC/Dec/2016/10)

Le Conseil d'administration exprime sa sincère gratitude au Gouvernement azerbaïdjanais pour son excellente organisation du Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et de la onzième session du Conseil d'administration du Programme spécial, ainsi que pour le chaleureux accueil réservé aux participants à ces manifestations.

Décision 11 (SPECA/GC/Dec/2016/11)

Le Conseil d'administration exprime sa profonde reconnaissance aux secrétariats de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et de la Commission économique pour l'Europe et à leurs Secrétaires exécutifs pour les efforts qu'ils ont déployés dans l'organisation de ces manifestations annuelles importantes, et les remercie aussi tout particulièrement pour leur participation active au renforcement du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et pour leur soutien constant à l'exécution de ses programmes.

II. Introduction

2. La onzième session du Conseil d'administration du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale s'est tenue le 23 novembre 2016 à Ganja (Azerbaïdjan). Le Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale sur l'amélioration de la mise en œuvre des objectifs de développement durable au moyen de la coopération s'est tenu les 22 et 23 novembre 2016, avant la session du Conseil d'administration.

III. Participants

3. Ont participé à la session des représentants de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et du Turkménistan, ainsi que le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). Des représentants d'autres organismes et programmes des Nations Unies, d'organisations internationales et régionales, ainsi que des membres des milieux universitaires, du secteur privé et de la société civile y ont participé en qualité d'observateurs.

IV. Ouverture de la session

4. La session a été présidée par M. Sahil Babayev, Ministre adjoint de l'économie de l'Azerbaïdjan, pays qui avait assumé la présidence du Programme spécial en 2016.

5. Le Président a souligné que dans le contexte de la mondialisation, les processus multilatéraux de coopération et d'intégration économiques avaient pris une importance croissante. La coopération régionale et interrégionale était l'une des composantes fondamentales des relations économiques

internationales modernes, en plus d'être un important facteur de prospérité, de développement durable et de croissance économique.

6. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a prononcé l'allocution d'ouverture au nom de la Secrétaire exécutive. Dans cette allocution, la Secrétaire exécutive mettait l'accent sur le fait que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 avait offert aux pays membres du Programme spécial l'occasion de modifier leur trajectoire de développement. En 2016, les manifestations organisées sous les auspices du Programme spécial avaient permis à ces pays de faire le bilan des progrès accomplis dans la réalisation du Programme 2030 et des domaines dans lesquels une coopération et une intégration régionales accrues en Asie du Nord et centrale pourraient présenter d'importants avantages, notamment en matière de commerce, de connectivité, de développement des capacités statistiques et d'amélioration de la résilience face aux catastrophes naturelles.

7. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire exécutif de la CEE a souligné la nécessité d'adopter une approche globale de la mise en œuvre du Programme 2030 qui permette de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux urgents qui se posent actuellement, en se fondant sur les principes de la coexistence pacifique et de l'état de droit et en veillant à ne laisser personne de côté.

V. Adoption de l'ordre du jour

8. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Ouverture de la session.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Résultats du Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et adoption de la Déclaration de Ganja sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue.
 4. Évaluation du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale.
 5. Examen des activités du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale depuis la dixième session du Conseil d'administration.
 6. Élection du prochain Président (pays), date et lieu du Forum économique 2017 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et de la douzième session du Conseil d'administration du Programme spécial.
 7. Adoption des décisions.
 8. Questions diverses.
 9. Clôture de la session.

VI. Résultats du Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et adoption de la Déclaration de Ganja sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue

9. Le Forum économique 2016 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale visait à dresser un bilan de la manière dont la sous-région se préparait à la réalisation des objectifs de développement durable, à évaluer les stratégies et cadres institutionnels nationaux se rapportant aux objectifs, et à examiner les méthodes et modalités pratiques en la matière. Les participants du Forum économique 2016 se sont plus particulièrement penchés sur les sujets suivants:

- a) Relancer et rééquilibrer la croissance économique: examen de la performance économique et des réformes politiques prioritaires;
- b) Réalisation des objectifs de développement durable au niveau national;
- c) Évaluation statistique et besoins en matière de renforcement des capacités statistiques;
- d) Durabilité environnementale et utilisation rationnelle des ressources;
- e) Rééquilibrer le développement en faveur de l'égalité, de l'inclusion et de la justice sociale;
- f) Évaluation du Programme spécial.

10. Le Président a présenté le projet de déclaration sur la promotion de la réalisation des objectifs de développement durable au moyen d'une coopération accrue. À l'issue du débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 1 (SPECA/GC/Dec/2016/1) et la décision 2 (SPECA/GC/Dec/2016/2), au titre du point 3 de l'ordre du jour.

VII. Évaluation du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale

11. Le plan pour l'évaluation du Programme spécial a été présenté par les secrétariats de la CESAP et de la CEE. À l'issue du débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 3 (SPECA/GC/Dec/2016/3) et la décision 4 (SPECA/GC/Dec/2016/4), au titre du point 4 de l'ordre du jour.

VIII. Examen des activités du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale depuis la dixième session du Conseil d'administration

12. Les rapports sur l'état d'avancement des activités menées par les groupes de travail thématiques du Programme spécial depuis la session précédente du Conseil d'administration ont été présentés par les secrétariats de la CESAP et de la CEE. À l'issue du débat qui a suivi, le Conseil d'administration a adopté la décision 5 (SPECA/GC/Dec/2016/5) et la décision 6 (SPECA/GC/Dec/2016/6), au titre du point 5 de l'ordre du jour.

IX. Élection du prochain Président (pays), date et lieu du Forum économique 2017 du Programme spécial pour les pays d'Asie centrale et de la douzième session du Conseil d'administration du Programme spécial

13. Plusieurs représentants des pays membres du Programme spécial ont exprimé leur gratitude au Gouvernement azerbaïdjanais pour son excellente présidence du Programme spécial en 2016. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration a adopté la décision 7 (SPECA/GC/Dec/2016/7), au titre du point 6 de l'ordre du jour.

14. Concernant la présidence du Programme spécial et la date et le lieu exacts des réunions du Programme spécial en 2017, le Conseil d'administration a adopté la décision 8 (SPECA/GC/Dec/2016/8) et la décision 9 (SPECA/GC/Dec/2016/9), au titre du point 6 de l'ordre du jour.

X. Questions diverses

15. Les chefs de délégation ont remercié le Gouvernement azerbaïdjanais pour son accueil et pour son excellente organisation des manifestations du Programme spécial. Ils ont également exprimé leur gratitude aux deux commissions régionales pour leur soutien indéfectible au Programme spécial dans son ensemble. Sur proposition du Président, le Conseil d'administration a adopté la décision 10 (SPECA/GC/Dec/2016/10) et la décision 11 (SPECA/GC/Dec/2016/11), au titre du point 8 de l'ordre du jour.

XI. Clôture de la session

16. Dans leurs allocutions de clôture, le Président de la session, le Secrétaire exécutif de la CEE et le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP ont invité les pays membres du Programme, les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement à collaborer à la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration.
